

Le budget—M. Wilson

C'est la raison pour laquelle les ministres du gouvernement et les membres du Parlement solliciteront le soutien et la participation de tous les Canadiens pour passer d'une situation de récession à 12 p. 100 à une situation de reprise à 6 p. 100.

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ce n'est pas un budget. C'est une mise à jour du budget de novembre qui s'est soldé par un échec, et celui-ci subira le même sort. C'est un salmigondis de certains changements du budget de novembre et de quelques autres mesures que le ministre a présentées pour essayer de résoudre nos très graves problèmes économiques, mais on n'y trouve pas de solution. Il y a une crise de confiance au Canada et le budget n'est pas un plan d'action, comme l'a dit le ministre. Il n'est pas susceptible de rétablir la confiance; c'est pourtant là un grave problème.

Je voudrais parler de certains changements du budget. Le ministre vient d'ajouter de huit à dix changements à ceux du budget de novembre. Je crois que cela fait en tout de 35 à 40 changements depuis le budget de novembre. Le ministre a reconnu que c'était une erreur d'avoir présenté un tel budget et que c'était un échec, mais il n'a pas retiré le reste du budget. Il aurait dû annuler complètement le budget.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Ce budget ne s'attaque pas au problème le plus grave qui accable le pays à l'heure actuelle. Le ministre n'a rien compris à la gravité de nos problèmes économiques. Le déficit budgétaire est de 20 milliards de dollars et le ministre prétend que ce budget doit résoudre le problème de l'étendue du déficit budgétaire. Cela ne dit pas grand chose aux Canadiens, puisque le ministre a déclaré que le budget de novembre exprimait une volonté de restriction, tout en augmentant les dépenses publiques de 22 p. 100.

Les budgets de 1980 et de 1981 recélaient de graves erreurs et il y en a encore dans le budget de 1982. Les problèmes n'ont pas été résolus mais les dégâts économiques causés par les changements apportés par le Programme énergétique national en 1980 et par la réforme fiscale en 1981 sont très considérables; pourtant, le ministre n'a pas le courage de reconnaître qu'il a commis une erreur et de dire aux Canadiens qu'il a dû modifier certains aspects de ce budget. C'est ce que les Canadiens attendaient. Ils attendaient l'occasion de sympathiser avec le ministre. C'est humain de commettre des erreurs, mais le ministre n'a pas reconnu celles qu'il a commises dans le budget précédent; aujourd'hui il a déçu les Canadiens qui espéraient que le ministre renverserait la vapeur, que le gouvernement dirait que ces programmes doivent nous mener sur la voie de la reprise, qui est possible, d'après le ministre. Malheureusement, cette reprise n'est pas pour demain.

L'ampleur même du déficit budgétaire aura d'énormes incidences sur le sentiment de confiance envers l'économie canadienne. Les 17 milliards de dollars qu'il faudra trouver auprès des diverses sources, fort limitées, de capitaux, activeront la concurrence entre le gouvernement fédéral et les petits entrepreneurs, les propriétaires de maison, les pêcheurs, les agriculteurs et les autres. Le problème est immense. Les taux d'inté-

rêt vont monter, on ne peut en douter. On sait tout aussi bien, et le premier ministre (M. Trudeau) lui-même l'admettra, que de fortes dépenses gouvernementales et un déficit élevé du gouvernement sont des facteurs d'inflation.

Penchons-nous sur l'aspect le plus triste de ce budget, c'est-à-dire les cruelles conséquences qu'il aura sur les Canadiens en général. On demande à ces derniers de payer de dure manière les erreurs commises par le gouvernement. L'impôt des particuliers va augmenter l'année prochaine de 1.3 milliard de dollars. La perte de la moitié de l'indexation que les Canadiens étaient en droit d'attendre l'an prochain va provoquer une hausse de 6 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers. En outre, étant donné la modification du facteur d'indexation des dépenses gouvernementales, les personnes qui comptent sur les allocations aux conjoints et les pensions d'invalidité pour vivre devront payer les erreurs de ce gouvernement. C'est une réponse lamentable que le ministre vient de fournir aux Canadiens. Il a déclaré il y a moins de deux ans, en réponse à une question que je lui ai posée à la Chambre, qu'il ne ferait pas la lutte contre l'inflation sur le dos des démunis et de ceux qui ne peuvent se débrouiller seuls. Voilà ce que nous avons aujourd'hui comme ministre. Il a présenté quelques programmes de création d'emplois, dont beaucoup reprennent des programmes déjà annoncés. L'essentiel, c'est qu'il s'agit de programmes à court terme, et encore on nous donne trop peu de détails pour savoir s'ils seront vraiment efficaces. Ils ne sont pas en rapport avec la formation ni avec la recherche et le développement comme il le faudrait pour qu'ils constituent des solutions durables à la création d'emplois, comme nous l'ont appris les travaux déjà effectués. Il faudrait des programmes de création d'emplois à long terme axés sur les problèmes économiques à long terme, mais il n'en est pas question dans le budget.

● (2110)

Les retards apportés par le ministre depuis son budget de 1981 ont fait beaucoup de dégâts. C'est ainsi que 224,000 personnes ont perdu leur emploi. Dans les six mois qui se sont écoulés depuis le dernier budget, 6,000 entreprises environ ont fait faillite et 11,500 personnes sont tombées en déconfiture. Et les gens dont il s'agit sont en fait excommuniées de notre système par le manque d'emplois. Voilà ce qu'ont coûté les retards du ministre des Finances (M. MacEachen) et son incompréhension des problèmes fondamentaux du pays.

Madame le Président, je passerai maintenant à certains éléments positifs de l'exposé du ministre. Depuis novembre dernier, nous lui demandons d'adopter ces mesures. L'obligation pour l'expansion des petites entreprises revient sous une forme nouvelle. Le programme de crédits d'impôt hypothécaires, qui aurait permis aux Canadiens d'économiser \$125 par mois sur leurs versements hypothécaires, a été battu aux dernières élections, mais on propose maintenant de le ramener avec des modifications. Il aura essentiellement le même effet. Donc, une mesure qui a été écartée avec le budget de 1979 aurait aidé des sociétés canadiennes à élargir leur participation dans l'économie nationale sans avoir à s'adresser aux marchés étrangers pour se procurer des capitaux à investir. La revoici.